



Direction des territoires et de la ruralité
Dossier suivi par Dorothée Clément
Tél : 02 28 20 61 04

DTR/NLBV/MJM/2017-11-14647

Monsieur Jean-Michel MARCHAND
Président de la Communauté
d'agglomération Saumur Val de Loire
11, rue du Maréchal Leclerc
CS 54030
49408 SAUMUR Cedex

Nantes, le

16 NOV. 2017

Monsieur le Président,

Par votre correspondance du 26 octobre 2017, vous avez bien voulu m'adresser le dossier relatif au projet de modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Artannes sur Thouet, et je vous en remercie.

Je vous précise en retour que la Région des Pays de la Loire n'a pas d'observation particulière à formuler sur ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Présidente du Conseil régional
et par délégation
La Directrice des territoires et de la ruralité

Nathalie LE BOULCH-VILLERS